

Communiqué de presse **Conseil communal**

Conseil communal **Cédric Dupraz reprend la présidence au 1^{er} juillet 2022**

Comme décidé dans le cadre du tournus au sein du Conseil communal, Cédric Dupraz, POP, succède à Miguel Perez, VERTS, en tant que président de la Ville du Locle au 1^{er} juillet 2022 et ce jusqu'au 30 juin 2023.

La vice-présidence sera assurée pour cette nouvelle année de la législature 2020-2024 par Claude Dubois, PLR.

Sur la photo du Conseil communal 2022/2023, de gauche à droite :

Patrick Martinelli, chancelier / Miguel Perez, VERTS / Claude Dubois, PLR, vice-président / Cédric Dupraz, POP, président / Sarah Favre, PLR / Denis de la Reussille, POP.

A noter encore qu'aucun changement n'est prévu dans la répartition des dicastères.

Formation du bureau du Conseil général :

- Cyprien Baba / président du Conseil général / POP
- François Chopard / 1^{er} vice-président / PLR
- Joëlle Eymann / 2^{ème} vice-présidente / PS
- Gérard Pulfer / secrétaire / PLR
- Suzanne Zaslowski / secrétaire suppléante / POP
- Joël Galvani / questeur / VERTS
- Evelyne von Allmen / 2^{ème} questeur / PLR

Contact : Cédric Dupraz, président du Conseil communal, tél. 076 366 41 91

Le Locle, le 1^{er} juillet 2022

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.